

LE TRAVAIL SOCIAL EST UN COMBAT !

En cette rentrée 2014, nous vous annonçons la création de la toute nouvelle section syndicale CNT au sein de l'IRTS de Lorraine. Pour information, nous regroupons pour l'heure des étudiant-e-s sur les sites de Metz et de Nancy, de la 1ère à la 3ème année, sur différentes formations, garantissant ainsi une pluralité d'analyses et une garantie de continuité avec les luttes passées pour le maintien d'une formation de qualité des futurs travailleurs sociaux. La section CNT IRTS est née suite au mouvement social de l'année dernière et compte répondre aux besoins et revendications exprimés lors de celui-ci.



Pourquoi un syndicat ?

Travailleurs social en formation. C'est ainsi que nous pouvons définir le statut des étudiant-e-s de l'IRTS de Lorraine. Cela signifie, à nos yeux, que notre formation vise à intégrer un corps professionnel dans lequel nous nous inscrivons d'ores et déjà. C'est en ce sens que nous avons fait le choix de construire une section syndicale d'un syndicat professionnel (dit d'industrie dans le jargon syndical) et ce pour plusieurs raisons :

- ▶ **Avoir un cadre commun d'organisation avec les professionnel-le-s du secteur déjà diplômé-e-s**, en poste ou non, permettant ainsi de créer et de renforcer les liens de solidarité
- ▶ **Permettre la réflexion collective**, tant sur nos métiers que sur nos formations
- ▶ **Nous inscrire dans un cadre syndical interprofessionnel** en rejoignant une confédération syndicale de salarié-e-s dotée d'un projet de société basé sur la solidarité et l'autogestion, pratiques favorisant l'autonomie des individus et rejoignant donc de fait les bases de nos métiers et savoirs faire.

D'ores et déjà, nous vous invitons à rejoindre massivement la section syndicale afin de créer une émulation démocratique. Nous précisons que la CNT n'a pas vocation à ne regrouper que les étudiant-e-s de l'IRTS mais également les personnels sur le principe de base : un lieu/un syndicat.

Réunion d'information et de présentation de la section

Site de Metz
Mardi 7 Octobre à 13h à
l'amphithéâtre

Site de Nancy
Mercredi 8 Octobre à 13h à
l'amphithéâtre

Le Conseil d'Orientation Stratégique (COS)

Pour l'heure, la CNT s'oppose, dans les modalités telles que définies actuellement, au futur Conseil d'Orientation Stratégique créée suite à la réforme de la gouvernance de l'IRTS et de sa structure gestionnaire, l'ALFOREAS.

En effet, dans la configuration proposée, sur 50 membres au sein du C.O.S. , seul-e-s deux étudiant-e-s (un-e par site) seront élu-e-s pour représenter l'ensemble des personnes en formation. Pire, aucune garantie démocratique n'est apportée. En plus des disproportions et de l'opacité actuelle concernant sa composition, ne pourront être élu-e-s au C.O.S. que les délégué-e-s de promotion avec un vote de leurs pairs. Un suffrage indirect donc, niant les proportions (1 pour 800 environ) et les enjeux démocratiques, infantilisant ainsi les futurs travailleurs sociaux que nous sommes.

Comment expliquer la vitalité démocratique à nos futurs usagers si dès la formation on nous nie le minimum de droits ?

C'est pourquoi la CNT, suite à sa prochaine Assemblée Générale, formulera une réforme entendable par toutes les parties, afin de trouver dans le dialogue une solution à ce que nous considérons comme un problème.

En cette rentrée, la CNT invite l'ensemble des étudiant-e-s, stagiaires et personnels de l'IRTS à rejoindre la CNT afin de renforcer son action et de préparer les futures échéances, afin de garantir la meilleure défense des étudiant-e-s et stagiaires ainsi que la désignation d'un-e Représentant-e de la Section Syndicale afin d'assurer une implantation de la CNT au sein des personnels et de porter des revendications en phase avec les problèmes sociétaux actuels.

**Rendez vous au local du syndicat !
(5, place des charrons)**

**Tous les 2eme et 4eme mardis du mois à 18h :
réunion du syndicat**

**Tous les 1er et 3eme mardis du mois à 18h : apéro
concerts, projections,
débat...**

**Confédération Nationale du Travail
Syndicat de la Santé, du Social et des Collectivités Territoriales
Section IRTS de Lorraine**

5, place des charrons, 57000 Metz
03 54 44 59 78 - ud57@cnt-f.org / www.cnt-f.org/ud57